

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » » 14 » » six mois.
» » » 7 50 » » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande Rue, 54.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

Roubaix, 3 janvier 1865.

BULLETIN.

L'année dans laquelle nous entrons, a été ouverte par des paroles de paix, de conciliation et de justice. « Je fais des vœux pour que la concorde continue à régner parmi nous, » a dit l'Empereur, répétant au nonce du Saint-Père, inter-prète du corps diplomatique. « Je ferai tous mes efforts, » a dit encore Sa Majesté, pour que mes relations avec les puissances étrangères soient toujours animées par le respect du droit, l'amour de la paix et de la justice. » De telles déclarations tombant de si haut ne peuvent manquer d'avoir un grand retentissement dans le monde. Les Etats européens comprendront que la politique modératrice du gouvernement de l'Empereur n'a point varié, malgré les ombrages semés à propos de la convention du 15 septembre; la France sera convaincue, à son tour, que le respect du droit ne sera jamais sacrifié. De cette double certitude naîtra une double sécurité, ayant sa base sur l'opinion satisfait.

Le ministre de la justice et des cultes vient d'adresser à NN. SS. les archevêques et évêques de France une circulaire relative à l'Encyclique. Nous la publions plus loin.

Une lettre d'Alger écrite à la Patrie à la date du 29 décembre, dit que le bruit courait dans cette ville que le maréchal de Mac-Mahon, qu'on attendait le 30, aurait été retenu à Paris par l'Empereur, qui, voulant se rendre compte de la situation exacte des affaires, serait disposé à entreprendre prochainement un voyage en Algérie.

Sa Majesté partirait avec le maréchal gouverneur général, et visiterait avec lui les différentes provinces.

Les populations indigènes ont toujours désiré voir l'Empereur, qu'elles appellent le grand sultan des Français, et son

voyage produirait sur elles la plus heureuse et la plus salutaire impression.

Notre correspondant ignorait si des circonstances imprévues n'empêcheraient pas la réalisation de ce projet, mais il savait de source certaine qu'on l'étudiait sérieusement.

On assurait que Sa Majesté l'Impératrice irait résider à Nice pendant l'absence de l'Empereur.

La prise de Savannah n'est pas confirmée par les dépêches des Etats-Unis. La ville est vigoureusement assiégée par Sherman. M. Lincoln a désavoué la proclamation du général Dix. Il a ordonné une conscription de 300,000 hommes.

J. REDOUX.

Les réceptions du 1^{er} Janvier 1865 ont eu lieu aux Tuileries avec le cérémonial d'usage et dans l'ordre indiqué par le *Moniteur* :

Voici en quels termes S. Ex. le Nonce s'est exprimé, au nom du Corps diplomatique :

Sire,

Le jour de l'an réunit de nouveau auprès de votre Majesté le corps diplomatique, qui, en ce jour solennel, vous présente par mon organe son hommage respectueux.

Nous sommes heureux, Sire, toutes les fois qu'il nous est donné d'exprimer nos vœux pour la prospérité et le véritable bonheur de Votre Majesté, de son Auguste famille et de la France.

L'Empereur a répondu :

« Les félicitations du Corps diplomatique, dont vous voulez bien être l'organe, me touchent vivement. Je fais des vœux pour que la concorde continue à régner parmi nous. Votre présence autour de moi en est le sûr garant. « Soyez convaincus que je ferai tous mes efforts pour que mes relations avec les puissances étrangères soient toujours animées par le respect du droit, l'amour de la paix et de la justice. »

L'Archevêque de Paris a adressé à l'Empereur l'allocution suivante.

Sire,

« J'ai l'honneur de présenter à Votre

Majesté les hommages respectueux du Clergé de Paris, et je la prie d'agréer les vœux que nous adressons au ciel pour l'Empereur, pour l'Impératrice et pour le Prince Impérial, pour l'Empereur qui favorise le maintien et le développement des intérêts moraux et religieux dans notre pays, et qui tient si haut et si ferme le drapeau de la France; pour l'Impératrice, qui fait asseoir sur le trône la grâce et la bonté à côté de la force et de la justice. Pour le Prince Impérial, le cher et noble espoir de ceux qui viendront après nous. »

L'Empereur a répondu.

« Je vous remercie des sentiments que vous m'exprimez au nom du clergé de Paris, et des vœux que vous adressez au ciel pour moi.

« Je suis bien aise de voir que mes efforts pour le maintien des intérêts religieux soient appréciés par le prélat qui gouverne le diocèse de Paris.

« Je vous demande de prier pour moi, pour l'Impératrice et pour le Prince Impérial. »

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur*.

« Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, vient d'adresser la circulaire suivante à NN. SS. les archevêques et évêques de France.

Paris, le 1^{er} janvier 1865.

Monsieur,

« Le conseil d'Etat est saisi de l'examen d'un projet de décret tendant à autoriser la publication, dans l'Empire, de la partie de l'Encyclique du 8 décembre dernier, qui accorde un Jubilé pour 1865, et promulgue de nouveau la lettre apostolique du 20 novembre 1846, précédemment publiée en vertu de l'ordonnance du 31 décembre suivant.

« Quant à la première partie de l'Encyclique et au document qui y est annexé sous le titre de « *Syllabus compendiosus præcipuos nostræ aetatis errores*, etc. » Votre Grandeur comprendra que la réception et la publication de ces actes qui contiennent des propositions contraires aux principes sur lesquels repose la constitution de l'Empire, ne sauraient être autorisées. Ils ne peuvent donc être imprimés dans les instructions que vous croiriez devoir adresser aux fidèles pour le Jubilé ou à toute autre occasion.

« Vous jugerez sans doute convenable,

Monseigneur, de transmettre au clergé de votre diocèse les recommandations nécessaires pour qu'il s'abstienne, en cette circonstance de tout discours qui prêterait à des interprétations regrettables.

« Agreez, monseigneur, l'assurance de ma haute considération,

« Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes. »

J. BAROCHE.

On écrit de Mexico, le 29 novembre 1864 :

« Depuis son retour, l'empereur Maximilien s'occupe avec la plus grande activité des améliorations à introduire dans les diverses branches des services publics. Frappé de l'état d'abandon où se trouvaient certaines prisons des départements qu'il vient de visiter, l'empereur a prescrit à un inspecteur général de se rendre sur les lieux et de lui adresser ensuite des rapports détaillés.

« L'empereur a créé des commissaires impériaux qui, comme les anciens *missi dominici*, lui feront connaître directement la situation des provinces, leurs vœux et leurs besoins. La conduite à suivre par ces hauts fonctionnaires est tracée dans les instructions qu'ils ont reçues de Sa Majesté.

« Pour imprimer aux affaires une marche plus ferme, l'empereur vient en outre de donner le portefeuille de la justice à un honorable magistrat, ancien président de la cour suprême, don Pedro Escudero, et celui de l'intérieur à M. Cortez Esparza, intègre et habile administrateur. L'état des routes, celui de l'agriculture et le développement des voies ferrées préoccupent toujours le gouvernement, et M. Robler, ministre des travaux publics, s'occupe à faire dresser une statistique des terrains vagues dont chaque département peut disposer. Le ministre remarque avec raison que ce n'est pas seulement par l'exploitation des mines que le pays doit s'enrichir, et il rappelle, dans une circulaire adressée aux préfets qu'ils doivent propager la culture du coton, des oliviers, de la vigne, du lin, des mûriers, du tabac, de la canne à sucre, ainsi que de l'élevé des bestiaux de toute espèce. Le ministre traite aussi de l'immigration qui, bien dirigée, donnerait une ville nouvelle au pays.

« L'exportation des métaux précieux

continue sur une assez vaste échelle. On prépare un immense convoi à Zacatecas, Durango, Saint-Louis-de-Potosi, Guadaluajara, Guanajuato et Mexico. Dans le mois qui vient de s'écouler, l'hôtel des monnaies de la capitale a frappé, en piastres seules, plus de 2 millions 700,000 fr., non compris la valeur des lingots d'or et d'argent. Le steamer anglais emporte, de Vera-Cruz, avec cette correspondance, une somme considérable, en partie destinée pour la France; le prochain paquebot de Saint-Nazaire ne sera pas moins bien partagé. »

(Moniteur).

La lettre suivante vient d'être adressée par M. Pereire au journal *l'Economist*.

A M. le rédacteur en chef de *l'Economist*.

Monsieur le rédacteur,

Les droits de la critique sont fort étendus, je le reconnais, mais ils ne sauraient aller jusqu'à dénaturer la pensée d'un auteur et à incriminer gratuitement ses intentions.

C'est ce qui a été fait cependant à mon égard, à votre insu sans doute, dans l'article que vous venez de publier sur mon écrit : *De la Banque et de l'organisation du crédit en France*.

J'aurais lieu d'être surpris d'un semblable procédé, étranger à vos habitudes, si je n'étais fondé à penser, d'après le ton même de cet article, d'après surtout l'usage qu'on en fait ici, qu'il n'a pu être inspiré par votre rédaction, ordinairement plus courtoise et mieux informée.

M. Pereire nie ou semble nier, dit l'auteur de cet article, qu'il soit nécessaire de conserver un stock métallique; et, partant de cette énonciation, il se donne le plaisir facile d'une victoire assurée.

J'ai dit précisément le contraire, Monsieur, et ce que je me suis le plus attaché à démontrer, c'est la nécessité d'une réserve métallique suffisante.

Permettez-moi de citer à l'appui de cette assertion les deux paragraphes suivants de ma brochure, page 8 :

« Entre autres garanties que l'Etat a le droit et le devoir de faire observer, il faut placer en première ligne trois conditions essentielles : à savoir : l'existence d'un capital proportionné à l'importance des services à rendre, la disponibilité incessante de ce capital, et le maintien d'un *excédent suffisant pour assurer constamment la convertibilité des billets en espèces*.

Hors de là, il n'y a que trouble et confusion, danger de crises sans cesse renaissantes, crises sérieuses de rétablissement du cours forcé. »

Il est évident, comme vous le voyez, Monsieur, qu'un dissentiment quelconque ne saurait exis-

FUUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 4^{er} JANVIER 1865

LE

RENOUVELLEMENT DE L'ANNÉE

Chez les différents peuples du Monde

(Fin.)

Quelquefois on s'envoie en présent des gâteaux de riz, surmontés d'une écrevisse, d'une orange, et d'un chou artificiels. L'écrevisse est pour les Japonais l'emblème de fécondité, parce que, dans leur opinion, ses pattes repoussent quand on les lui a arrachées. Ils y voient aussi un symbole de la santé, à cause de sa couleur d'un rouge vif. L'orange et le chou ont aussi pour les Japonais une valeur symbolique, par suite de la double acception des mots qui servent à désigner ces deux végétaux : le non de l'orange, *daï-dai*, signifie également prospérité; et celui du chou, *sumi*, s'emploie aussi dans le sens des richesses.

Il y a dans le vestibule de certaines maisons un homme chargé d'inscrire le

nom des visiteurs et de recevoir les présents qu'ils apportent. Chaque famille donne un grand repas. Cette fête du premier jour de l'an s'appelle *sognats*, et dure trois jours. Toutefois on se visite et on s'envoie des cadeaux durant des mois entiers. Les plus pauvres même prennent part à la joie générale; ils empruntent une robe de cérémonie et un cimier que qu'ils pendent à leur ceinture. Ainsi parés, ils parcourent les rues de la ville, faisant mille contusions, se livrant aux pantomimes les plus grotesques, apostrophant les passants, et recevant des aumônes.

En Russie, Pâques et Noël sont les seules fêtes qui obligent à faire des visites. Dans toutes les villes de moyenne importance, les visites doivent se faire en personne. Il n'en est pas de même à Saint-Petersbourg, à Moscou, à Odessa, etc., où l'usage des cartes de visite est admis dans la haute société. Quant au clergé, à la bourgeoisie, aux petits employés et aux marchands, ils repoussent l'usage des cartes de visite comme provenant des Allemands. Pour certains Moscovites, tout ce qui n'est pas russe est allemand, c'est-à-dire rien ou fort peu de chose. A part quelques étrangers qui suivent les errements de leur pays natal, personne en Russie n'offre des bonbons le premier jour de l'an.

C'est à Pâques que, dans tous l'empire moscovite, on habille à neuf ses enfants et ses domestiques, qu'on achète une voiture et des chevaux, pour briller à la promenade.

La seule cérémonie qui se fasse en Russie, à l'occasion du renouvellement de l'année, consiste pour la noblesse, à s'asseoir dans une salle spéciale où l'on danse et où l'on soupe. A minuit, des

toasts sont portés aux personnes absentes. Quand on a été l'objet d'un toast, il faut y répondre en vidant d'un seul trait un bocal de champagne. Les dames s'acquittent aussi bien que les hommes de ce devoir de société.

Mais il ne suffit pas en Russie de boire beaucoup pour bien boire. Il y a dix manières de vider un bocal. Les virtuoses en l'art d'absorber le champagne vidant leur verre tout en faisant entendre un son guttural, que l'action de boire semblait exclure. Ce son guttural, plus agréable à l'oreille d'un buveur moscovite que la plus jolie musique, est très-difficile à obtenir et demande, avec certaines dispositions naturelles, une étude longue et persévérante. Beaucoup de nobles russes n'ont obtenu cette indépendance du gosier qu'après dix ans de veuve-Cluquot et quelquefois plus.

Dans le fond de la Sibérie, parmi la tribu des Bratskains, on célèbre une fête ayant pour objet d'obtenir du Ciel une année féconde et heureuse.

La cérémonie commence le premier jour de l'an au lever du soleil. Un prêtre tient une branche de bouleau dirigée vers cet astre, en se mettant à genoux et en récitant des prières à haute voix pour attirer l'attention des dieux. Deux desservants sont debout auprès du grand prêtre, ils tiennent une écuelle remplie de lait de jument, dans lequel entre une boisson fermentée. A un moment donné, les desservants font un pas dans la direction du soleil, et jettent en l'air leur écuelle avec ce qu'elle renferme. Puis on fait avancer un mouton qu'on égorge et que les prêtres se partagent. Ce sacrifice accompli, l'assistance se retire pour se livrer aux plaisirs de la danse, bien persuadée que les

dieux, sensibles au renversement de l'écuelle de lait de jument mélangé à la boisson fermentée, et de l'égorgeement du mouton, ne peuvent manquer de les protéger dans tout le courant de l'année.

Si nous passons d'Orient en Occident, nous voyons qu'en Allemagne le 1^{er} janvier, y est peu fêté, et que c'est la Noël qu'on choisit de préférence pour se réjouir en famille et célébrer l'année dont le renouvellement est proche. Pourtant quelques personnes s'offrent dans certaines villes d'Allemagne, au 1^{er} janvier, un gâteau spécial, que dans la langue harmonieuse de Schiller on nomme *neujahr stollen*. Un moyen de rendre plus savoureux ce solennel gâteau est de le larder de pièces de monnaie que les convives mettent sans façon dans leur poche. Mais ce luxe de cuisine n'appartient pas à tout le monde, et de même qu'on mange des perdrix sans orange, on se contente de *neujahr stollen* sans les friandises métalliques dont seuls les cuisiniers prodigues les garnissent. On sait ce qu'est dans toute la Germanie et certaines villes du nord de la France l'arbre de Noël. Consultez sur cet arbre de cocagne les jeunes botanistes qui sont appelés à en cueillir les fruits, et ils vous diront que la nature n'en créa jamais de si agréable. Sur toutes les branches de l'arbre de Noël on voit, comme des cerises sur un cerisier, des jouets de toutes sortes, poupées, pantins, polichinelles, arcs et flèches, bilboquets, etc., attachés avec des faveurs multicolores, à côté de boîtes de bonbons, de livres illustrés, de bijoux et de bien d'autres objets encore qui provoquent l'admiration et surexcitent la convoitise des petites gens appelés à taire la merveilleuse récolte. Quand les yeux sont nourris de toutes ces merveilles, les grands

parents font un geste, et en quelques minutes la récolte est faite. L'arbre, si bien paré l'instant d'après, est plus dénudé qu'un arbre véritable en Egypte, après le passage d'un nuage de sauterelles.

L'arbre de Noël fleurit aussi en Angleterre et dans les Etats-Unis d'Amérique.

En Italie, c'est surtout en souppant qu'on célèbre à la fois la naissance du Christ et le renouvellement de l'année. On se met à table à sept heures et on y reste jusqu'à minuit, heure à laquelle on se rend à la messe de la Nativité.

Les Espagnols, grands amateurs de fêtes, se contentent, pour fêter le jour de l'an, de fermer les magasins et de suspendre les affaires publiques. Le soir venu, les *majos*, dans l'Andalousie, prennent leur guitare et vont sous le balcon de leur fiancée pincer quelque sérénade sentimentale. La belle apparaît au balcon, envoie de sa main mignonne un chaste baiser au *majo*, en lui souhaitant l'accomplissement de tous ses vœux, et rentre aussitôt dans la maison sans attendre aucune explication.

— Mon âme ! dit l'amoureux en tournant ses regards vers le balcon qui ne l'entend pas, tu sais ce que souhaite mon cœur.

Et la sérénade reprend, plus tendre et plus vaporeuse, remplissant l'air tiède et embaumé de flocons de harmonieux.

Ne faut-il pas que la guitare soit un peu de toutes les fêtes dans cette poétique et sémillante Andalousie !

Autre guitare.

Jé me souviens avoir lu dans la relation d'un voyage aux Iles Marquises que les présents étaient de mise autrefois chez ces peuples pour fêter le renouvellement de l'année. Un arc des flèches empoisonnées,